



L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY PROPOSE DES BOURSES DE STAGE À L'ÉTRANGER 2019

Cette année, 200 bourses d'excellence seront attribuées pour des mobilités d'une durée de 6 semaines à 6 mois, que le stage soit obligatoire ou optionnel.

L'Université Paris-Saclay renouvelle son programme de bourses de mobilité internationale de stage pour l'année 2019.

L'aide à la mobilité de stage est portée pour 2019 à **660€ mensuels**. Elle est complétée par une indemnité de transport qui varie en fonction du pays de destination. L'Université Paris-Saclay versera directement les bourses aux lauréates et lauréats.

Étudiantes et étudiants concernés :

- » **L2/L3, en 2ème année d'IUT**, ingénieurs niveau L3, Normaliens-étudiants niveau L3, en DFGSM et DFGSP 2ème et 3ème (médecine et pharmacie)
- » **M1/M2 (master de l'Université Paris-Saclay)**, ingénieurs niveau M1/M2, Normaliens-étudiants de niveau équivalent, Normaliens-élèves en CST année ARPE, en DFASM et DFASP 1ère et 2ème année (médecine et pharmacie).

» Voir l'appel à candidatures 2019 (site web Université Paris-Saclay)

Les candidatures se font en 2 vagues :

Clôture vague 1 : **10/02/2019**

Clôture vague 2 : **14/04/2019**